



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO**DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES**

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 19/12/2023

Echéance le : 31/01/2024

EQUIPE NUIT

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document 4314679	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	VIN Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 4941564	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Ramise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4941564 DU 19.12/2023 ** INMAT 411BHP34								
RACCORD EAU MOTEUR		93177469	1,00	4	4,96	28,00	3,57	3,57
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 3,57								
INFORMATION : POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE								
Total hors taxe			Montants T.V.A.				Total TTC	
PI : 3,57			acquies sur les débits suivant autorisation de l'Administration					
MO : 0,00 3,57			(4) 20,000				4,28	
DIV : 0,00			3,57					
			0,71					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4314679	0165285	4941564
Echéance le : 31/01/2024		
19/12/2023		4,28



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation. Il est formellement recommandé de verser le montant de la facture dans un délai de 15 jours à compter de la date de facturation. Les factures sont émises sous forme de documents électroniques. Les factures émises sous forme de documents électroniques sont valables. Les factures émises sous forme de documents électroniques sont valables. Les factures émises sous forme de documents électroniques sont valables.



RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de tout prix conformément aux dispositions de l'article 1517 du Code de Commerce. Les marchandises restent la propriété de A3 PRO jusqu'au paiement intégral de tout prix conformément aux dispositions de l'article 1517 du Code de Commerce.



ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre les parties, les tribunaux compétents sont ceux du ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.